

Distr.
GENERALE

A/35/351
S/14073

29 juillet 1980
FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/
ARABE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSEIL DE SÉCURITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Trente-cinquième session

Points 26, 38 et 49 de l'ordre du jour
provisoire*

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CREATION D'UNE ZONE EXEMPTÉ D'ARMES

NUCLEAIRES DANS LA REGION DU MOYEN-ORIENT

ARMEMENT NUCLEAIRE ISRAELIEN

CONSEIL DE SECURITE

Trente-cinquième année

Lettre datée du 24 juillet 1980, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint un message qui vous est adressé par
Son Excellence M. Tayih Abid Al Kareim, ministre des affaires étrangères de l'Iraq
par intérim.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte du présent
message comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 26,
38 et 49 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,
(Signé) Salah Omar AL-ALI

* A/35/150.

ANNEXE

Message daté du 24 juillet 1980, adressé au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères de l'Iraq par intérim

J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la gravité de l'attaque sioniste organisée et sur les menaces fracassantes proférées contre l'Iraq à cause de son programme d'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Je voudrais souligner à cette occasion que le programme nucléaire iraquien est purement pacifique et vise à développer les capacités scientifiques et techniques de notre pays, dans le cadre des plans de développement global qui sont en cours d'exécution dans tous les domaines. Je voudrais aussi vous rappeler que l'Iraq est partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qu'il a signé le 29 octobre 1969 et qu'il est lié par les dispositions dudit Traité.

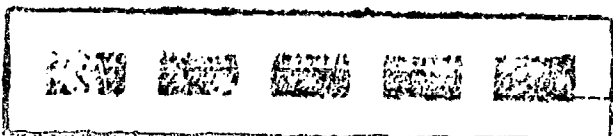
Il est clair que la furieuse attaque sioniste tend à faire peser une menace d'agression militaire contre l'Iraq, puisque l'entité sioniste dispose d'avions de fabrication américaine ayant un rayon d'action suffisant pour atteindre le territoire iraquien et qui peuvent être tenus en état d'alerte en vue d'une attaque aérienne contre les réacteurs nucléaires de l'Iraq, ce qui aurait pour effet d'arrêter le progrès scientifique et technique du pays et d'empêcher les Arabes de se tenir au niveau des progrès accomplis dans ce domaine.

Il faut souligner à cet égard que l'entité sioniste, qui perpètre cette attaque inique contre l'Iraq, possède un armement nucléaire depuis de nombreuses années et refuse d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Elle coopère sur une grande échelle avec le régime raciste d'Afrique du Sud dans ce domaine et applique ouvertement une politique de menaces et de chantage à l'égard de la nation arabe et de ses territoires, forte de la possession d'un armement nucléaire, au moment même où elle poursuit ses menées agressives et expansionnistes contre la nation arabe en occupant ses terres et en refusant au peuple arabe palestinien l'exercice de ses droits inaliénables, au mépris des résolutions de l'Organisation des Nations Unies et de l'opinion publique mondiale.

Ces menaces sionistes ont pris récemment des proportions alarmantes et un certain nombre de dirigeants sionistes du plus haut niveau ont contribué à les lancer. Il en est résulté un accroissement de la tension au Moyen-Orient et cela laisse présager l'éventualité de dangers plus sérieux dans cette zone névralgique, où les intérêts fondamentaux des pays du monde sont en jeu. Il y a là une menace directe à la paix et à la sécurité internationales. Mordechai Tsipori, ministre adjoint de la défense de l'entité sioniste, a déclaré :

"Israël fera tout ce qui est en son pouvoir pour s'opposer à l'intention de la France de fournir à l'Iraq de l'uranium enrichi destiné à son développement nucléaire. Israël préfère employer des moyens politiques et diplomatiques pour empêcher que l'uranium ne parvienne dans la région, mais, si ces moyens sortent inefficaces, il appartiendra à Israël d'examiner les mesures à prendre."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité.



Tayih Abid AL-KERFALI